

Assemblée générale LEMA - 18/12/2020

14h-16h - visioconférence

COMPTE RENDU

Ordre du jour

1. Évaluation HCERES
2. Présentation du budget
3. Travaux des axes de recherche
4. Questions diverses

1. Évaluation HCERES

L'évaluation du LEMNA est prévue en 2021, une visite sur site est programmée le 20 mai. La composition du jury est connue (cf. supports de présentation) et laisse augurer d'une évaluation pertinente du laboratoire. Si les conditions sanitaires empêchaient le déplacement des membres du jury, un format virtuel de la visite sera programmé. Dans l'attente de plus d'informations, **les membres du laboratoire sont invités à être présents au LEMNA le 20 mai 2021.**

Le rapport d'auto évaluation a été rédigé par les responsables des axes et l'équipe de direction du laboratoire, soutenus par Mélissandre Couffin et Laëtitia Perrin. Il sera envoyé à tous les membres du laboratoire par mail à la suite de l'AG.

Quelques éléments marquants du rapport :

- Effectifs
 - Répartition disciplinaire : 1/3 des effectifs est en économie et 2/3 en sciences de gestions + quatre sociologues à l'IMT
 - Augmentation importante des effectifs en 2009 liée à l'intégration des écoles dont les EC de nos disciplines deviennent membres permanents du LEMNA. Les effectifs sont à peu près constants depuis (quelques détachements et postes temporairement gelés).
 - **Baisse notable du nombre de doctorants.** Le nombre de candidatures a également baissé, notamment de candidatures de haute qualité. Les conditions d'accès au doctorat fixées par EDGE (en total accord avec le laboratoire) : présenter un projet bien défini, avoir prévu un financement (par un contrat ou en étant salarié par exemple) accentue probablement cette baisse. Le nombre d'allocations de thèse augmente légèrement quant à lui.

Ce nombre réduit de doctorants permet de mieux les encadrer, de recruter des doctorants qui terminent leur thèse et qui sont en phase avec les sujets de recherche du laboratoire. Le nombre de doctorants continuera probablement à baisser dans les années à venir. Pour pallier cette baisse, nous pouvons continuer d'augmenter le nombre de contrats CIFRE. Le LEMNA compte 35 membres titulaires d'une HDR, ce qui permet d'accueillir plus de 5 ou 6 nouveaux doctorants chaque année comme c'est le cas actuellement. On peut également s'interroger sur l'attractivité du doctorat et plus largement du métier d'enseignant-chercheur.

- La pyramide des âges du laboratoire au 30 juin 2020 présente une **parité respectée**, notamment au niveau des nouvelles générations recrutées au LEMNA.
- La présentation synthétique des axes réalisée par leurs responsables sera intégrée à la prochaine version de la plaquette du LEMNA. On y observe la cohérence de la refonte du laboratoire et des axes.
- Evolution des publications
 - 2020 est une année incomplète (chiffres prévisionnels et réalisés du début de l'année seulement)
 - Augmentation qualitative des publications vers le rang A ces dernières années. Baisse du nombre de publications dans des revues B et C. **Baisse globale du nombre de publications HCERES, mais l'augmentation de leur qualité** est intéressante pour le LEMNA.
 - Des informations circulent au sujet de la disparition du classement des revues de la section 37 du CNRS. Est-ce que le classement HCERES sera pérennisé ? Pas de détails sur l'avenir du classement à ce jour.

Les classements des publications ne constituent pas une raison d'être pour les chercheurs et enseignants-chercheurs, ils sont également sources de débats. Ils existent néanmoins depuis une quinzaine d'années, et ont eu un effet globalement bénéfique pour les auteurs en leur fournissant des repères dans leurs travaux. Les classements ne remplacent pas l'expertise des pairs, ils s'avèrent en revanche très utiles notamment pour les jeunes chercheurs qui cherchent des références dans le monde académique.

L'analyse présentée est réalisée à partir des rapports d'activités rédigés par les membres du LEMNA, le prochain sera à renvoyer en début d'année 2021. Il sera légèrement modifié pour être mise en adéquation avec les attentes de l'évaluation HCERES. En l'absence répétée de réponse aux demandes des rapports par le LEMNA, le conseil de laboratoire étudiera la question de poursuivre l'appartenance au laboratoire des non-répondants.

- L'analyse SWOT présentée dans le rapport est détaillée. Nos ambitions peuvent être résumées ainsi :
 - **Attirer des chercheurs de la plus grande qualité possible** : recruter des bons chercheurs à l'Université de Nantes, dans les IUT, en Sciences, IAE, FLCE pour palier la vague de départ à la retraite des années à venir.
 - **Défendre une politique scientifique en recrutant sur les axes forts du laboratoire** pour renforcer sa valeur scientifique. A leur invitation, les prochains recrutements à ONIRIS et l'IMT seront réalisés en lien avec le laboratoire pour mettre en cohérence les fiches de poste avec les axes de recherche du laboratoire.
 - Soutenir les réponses à des appels à projets dans lesquelles le **LEMNA serait porteur du projet**, notamment via l'ANR si l'augmentation des projets sélectionnés annoncé se réalise.

- Continuer à **développer les thématiques d'excellence au sein de nos axes de recherche** pour faire émerger de nouveaux projets.
- Poursuivre la dynamique de séminaires, d'évènements et de projets dans les axes et éventuellement se positionner dans les thématiques de NEXT 2.
- **Diversifier nos sources de financement de thèse** (2 bourses annuelles obtenues via EDGE depuis 2 ans ce qui est honorable). Aujourd'hui nous obtenons 2 ou 3 contrats CIFRE par an. Ce sont des contrats intéressants pour les doctorants (accès à des données, des terrains, une meilleure rémunération pour les doctorants), pour le laboratoire et les encadrants. Le parcours pour obtenir un contrat CIFRE n'est pas compliqué mais long. Les membres qui le souhaitent peuvent se rapprocher de de Laëtitia PERRIN et Natacha BONNET-GUILBAUT pour préparer le projet, le montage financier et la mise en relation avec la SATT Ouest Valorisation pour la contractualisation.
- **Continuer à améliorer la transformation des projets en publications.** Le LEMNA gère de nombreux projets de recherche, mais ne comptabilise que peu de publication au regard de son potentiel. Des financements de relectures sont disponibles mais il convient également de penser les projets dès leur conception pour qu'ils donnent lieu à des publications. A titre d'exemple : lorsqu'on monte un projet en SHS avec des scientifiques qui prévoient systématiquement de publier, il faut imposer la volonté de publier en SHS. C'est une nécessité de l'inscrire dans la convention ANR, comme l'a fait Muriel TRAVERS par exemple.

2. Budget

Voir les supports de présentation ci-joint.

- Présentation du budget 2020 réalisé et prévisionnel 2021 au regard de l'année 2019 essentiellement car 2020 a été une année très particulière au vu des conditions sanitaires.
- **Augmentation de la dotation annuelle en 2021.** Elle atteindra son maximum suite au mécanisme mis en place par l'UN pour rééquilibrer les dotations en santé, sciences et SHS. Le LEMNA en a bénéficié car il compte beaucoup de membres et a obtenu une bonne évaluation lors du précédent contrat quinquennal. Ce mécanisme est fortement remis en question par les directeurs de laboratoires de sciences car les budgets alloués en SHS ne sont pas tous dépensés. Effectivement, les SHS ne sont pas des disciplines systématiquement dépensières. Il n'est donc pas impossible que les dotations annuelles du LEMNA stagner, voire diminuent dans le cadre du prochain contrat pluriannuel.
- Le **budget alloué en 2021 et non utilisé à la fin de l'année ne sera pas reportable en 2022** qui verra un nouveau contrat pluriannuel débuter. En 2021 le budget du LEMNA sera donc très intéressant pour une unité de notre taille, il faut saisir cette opportunité pour réaliser des projets pertinents et ambitieux pour le laboratoire :
 - Jusqu'en 2020, les prises en charges concernaient uniquement les relectures visant une publication en rang A. A partir de 2021, sous certaines conditions (être doctorant, jeune chercheur, relancer son activité de recherche) **le financement d'une relecture pour une publication en rang B sera possible.** Ce financement sera attribué ou non par la direction du laboratoire sur présentation d'une demande motivée.
 - Des **appels à projets** dans les axes ou au niveau du labo seront lancés en 2021 pour financer des projets ou actions particulières et/ou inhabituelles.

- Une **journée du laboratoire, des journées des axes** de recherches pourront être organisées en 2021, en présentiel à l'extérieur du campus quand les conditions le permettront.
- Postes de dépenses
 - Les postes *missions et soutenances* sont en forte baisse avec les annulations de déplacements et la multiplication des évènements en visioconférence. Le budget prévoit un retour au présentiel en 2021 avec des budgets à la hauteur voire supérieurs à ceux de 2019.
 - Augmentation du poste *relecture* dans l'objectif d'élargir le périmètre des relectures. Ce poste de dépense est encore trop peu utilisé : **FAITES APPEL au laboratoire pour financer vos relectures !**
 - Postes *fonctionnement et évènementiel* : montants très variables selon les années et les opportunités (achats d'équipements informatiques portables pour les doctorants en 2020 par exemple).
- Au niveau de l'Université, un budget de 250 000 euros sera alloué pour des AAP pluridisciplinaires. Ces AAP étaient jusque-là fléchés sur la santé, la thématique devrait être plus large à l'avenir.

3. Travaux des axes de recherche

4. Voir les supports de présentation ci-joint.

Questions évoquées :

- La possibilité d'enregistrer les séminaires, de retrouver les supports des présentations sur notre site ou de les envoyer aux membres des axes
- Créer, quand ce n'est pas déjà le cas, des listes de diffusion pour faciliter la communication dans les axes

5. Questions diverses

Conclusion

Remerciements à tous les responsables d'axes pour leur travail qui a permis la réalisation du rapport d'auto évaluation HCERES, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont participé à sa rédaction.

Présentation de l'équipe administrative et remerciements pour son travail :

- Gaëlle RODRIGUEZ a pris le poste de responsable du service de la recherche et des études doctorales à la Direction de la Recherche, des Partenariats et Innovation de l'UN en septembre
- Laëtitia PERRIN a pris le poste de coordinatrice administrative du laboratoire en septembre et a contribué à la réalisation du rapport HCERES
- Mélissandre COUFFIN a soutenu la réalisation du rapport notamment dans sa mise en forme
- Jean-Baptiste RAHARISON œuvre pour la vie quotidienne essentielle du laboratoire à travers ses missions